

Le rôle considérable joué par l'aviation dans les opérations militaires a placé, au Canada comme dans les autres pays, son contrôle entre les mains des autorités militaires, si bien qu'à l'heure actuelle la navigation aérienne est, soit sous la direction immédiate du ministère de la Défense nationale, soit sous son contrôle indirect, puisque lui seul peut délivrer des brevets aux aviateurs et estampiller les appareils approuvés.

A l'heure qu'il est, l'aviation peut être divisée au Canada en trois sections distinctes:—(1) aviation commerciale, (2) aviation mise au service de l'administration, (3) opérations militaires; quoique les deux premières catégories soient incontestablement de grande importance quant au développement de la technique du vol, c'est cependant dans la troisième catégorie que s'accomplissent les plus grands progrès.

Il résulte du rapport de la Commission de l'Aviation pour l'année 1922, que 24 compagnies entreprennent des transports aériens ou bien se servent de l'aviation comme auxiliaire. Le plus grand usage des aéroplanes a été fait par les services forestiers des gouvernements provinciaux, soit pour prévenir, soit pour combattre les feux de forêts. Ils ont aussi servi au transport du courrier postal sur le littoral du Pacifique; enfin les compagnies fabriquant la pulpe et le papier les ont employés comme moyen de transport, pour l'approvisionnement de leurs chantiers en forêt.

Les données fournies par les rapports de la Commission de l'Aviation, pour les années 1921 et 1922, ont été compilées sous forme de tableau; il n'a pas été possible d'établir une classification par province, mais nous pouvons dire toutefois qu'Ontario, Québec et la Colombie Britannique offrent le plus vaste champ de surveillance et de protection des forêts. Les trois provinces des prairies n'ont fait de l'aviation qu'un usage extrêmement restreint; quant à l'île du Prince-Edouard, la Nouvelle-Ecosse et le Nouveau-Brunswick, aucun vol n'y fut pratiqué en 1922. Il n'existe aucune statistique des opérations de l'aviation militaire canadienne. Les dépenses prévues par le gouvernement fédéral pour l'aviation, pendant l'exercice budgétaire 1922-23, étaient de \$1,000,000, cette somme devant être appliquée aux trois catégories ci-dessus. Des crédits additionnels, s'élevant à \$64,467 ont été votés par les gouvernements provinciaux d'Ontario, de Québec et de la Colombie Britannique pour subvenir aux dépenses de l'aviation.

37.—Résumé statistique de l'aviation civile au Canada, années 1921 et 1922.

Détails.	1921.			1922.		
	Commer- ciale.	Gouver- nement- tale.	Total.	Commer- ciale.	Gouver- nement- tale.	Total.
Commerçants vendant des avions.....	1	-	1	1	-	1
Entrepreneurs de transports aériens.....	29	-	29	24	-	24
Aéroplanes patentés.....	58	11	69	46	6	52
Hydroplanes.....	15	25	40	13	23	36
Total des avions patentés.....	73	36	109	60 ¹	29	89 ¹
Vols accomplis.....	10,386	1,209	11,595	4,415	1,437	5,852
Milles parcourus par les avions.....	294,449	185,480	479,929	185,211	181,509	366,720
Voyageurs transportés.....	9,153	1,329	10,482	4,282	856	5,138
Total des personnes transportées.....	19,539	3,474	23,013	8,697	3,465	12,162
Marchandises transportées (livres).....	79,850	inconnu	79,850	14,681	inconnu	14,681
Courrier postal transporté (livres).....	-	-	-	62,025	-	62,025
Aérodromes en service.....	35	6	41	30	6	36
Personnel officiel des services d'aviation.....	223	64	287	164	46	210
Mécaniciens non brevetés employés.....	26	46	72	20	66	86

¹Plus un avion amphibie, de la classe commerciale.